



## Rentrée 2020

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après les renseignements pratiques relatifs à la rentrée scolaire. Fin août, nous vous communiquerons les règles sanitaires qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez croire en l'entier dévouement de toute la communauté éducative.  
Bien cordialement.

C. CAYREL  
Chef d'établissement

### 1. Manuels scolaires :

Pour les manuels, nous utilisons les services de l'ARBS, association à but non lucratif, qui intervient dans de nombreux établissements. Les réservations et le paiement en ligne se font exclusivement sur le site [www.arbs.com](http://www.arbs.com) (cf. flyer). Chaque famille se connecte sur le site pour accéder à son espace client et effectue la commande en ligne à compter du 10 juillet 2020. Il est conseillé de ne pas attendre la dernière minute pour effectuer cette démarche. La distribution des manuels scolaires aura lieu le **jeudi 03 septembre 2020**. Les lycéens doivent obligatoirement se munir de leur carte à puce Génération Hauts-de-France (cf. point 6 : Démarche et informations complémentaires). Pour plus de liberté pédagogique, plusieurs enseignants font le choix de ne pas prendre de manuel. Pour les classes concernées, le coût des photocopies sera porté sur la facture.

### 2. Carnet de bord :

Le carnet de bord qui comprend l'agenda et le carnet de correspondance, sera fourni le jour de la rentrée à tous les élèves pour la somme de 12,90 €. Cette somme sera portée sur la facture annuelle. Le carnet de bord est un outil indispensable qui doit être complété et consulté au fur et à mesure. Il facilite l'échange entre les familles et l'établissement. Les parents veilleront à le réclamer régulièrement à leur enfant. En cas de perte, un nouveau carnet sera facturé 15€.

**3. Rentrée :** Le jour de la rentrée, les élèves auront cours jusqu'à 16h50. Sauf pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> prépa métiers, qui reprennent le mercredi 02/09/20, les cours se finiront ce jour-là à 12h35.

Section	Date de rentrée	Horaire
6 <sup>ème</sup>	Mardi 01/09/2020	09h00
5 <sup>ème</sup>	Mercredi 02/09/2020	09h00
4 <sup>ème</sup>	Mercredi 02/09/2019	09h30
3 <sup>ème</sup>	Mercredi 02/09/2020	10h00
3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers (Saint Eloi)	Mercredi 02/09/2020	10h00
1 CAP AEPE	Mardi 01/09/2020	15h00
T. CAP AEPE	Mercredi 02/09/2020	11h00
CAP AEPE 1 an	Mardi 01/09/2020	15h00
1 CAP Esthétique	Mardi 01/09/2020	15h00
T. CAP Esthétique	Mercredi 02/09/2020	11h00
CAP Esthétique 1 an	Mardi 01/09/2020	15h00
2 Pro Esthétique	Mardi 01/09/2020	14h00
1 Pro Esthétique	Mercredi 02/09/2020	10h30
T. Pro Esthétique	Mercredi 02/09/2020	10h30
2 Pro ASSP	Mardi 01/09/2020	14h00

Section	Date de rentrée	Horaire
1 Pro ASSP	Mercredi 02/09/2020	10h30
Ter Pro ASSP	Mercredi 02/09/2020	10h30
2 <sup>nde</sup> GT	Mardi 01/09/2020	10h45
1 <sup>ère</sup> Générale	Mardi 01/09/2020	15h30
1 <sup>ère</sup> ST2S	Mardi 01/09/2020	14h30
Terminale Générale	Mardi 01/09/2020	15h30
Terminale ST2S	Mardi 01/09/2020	14h30
FC MAN	Lundi 21/09/2020	09h00
1 <sup>ère</sup> année BTS ESF	Mercredi 02/09/2020	14h30
2 <sup>ème</sup> année BTS ESF	Mercredi 02/09/2020	15h00
1 <sup>ère</sup> année BP Prépa Pharma	Jeudi 03/09/2020	09h30
2 <sup>ème</sup> année BP Prépa Pharma	Jeudi 03/09/2020	08h40
1 <sup>ère</sup> Pro Esthétique en apprentissage	Mercredi 02/09/2020	10h30

### 4. Internat :

Les élèves internes déposeront leurs affaires le jour de la rentrée, à l'internat et seront accueillis selon la répartition ci-après. Pour information, une soirée d'intégration de l'ensemble des internes est prévue le jeudi 10 septembre 2020.

**Rentrée à l'internat :**

Section	Date de rentrée	Accueil internat Horaire
6 <sup>ème</sup>	Mardi 01/09/2020	08h30
2 <sup>nde</sup> GT	Mardi 01/09/2020	10h00
1 CAP AEPE, CAP AEPE 1an, 1 CAP Esthétique, CAP Esthétique 1 an, 2 Pro Esthétique, 2 Pro ASSP, 1 <sup>ère</sup> Générale, 1 <sup>ère</sup> ST2S, Ter Générale, Ter ST2S	Mardi 01/09/2020	13h30
5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers, T CAP AEPE, T CAP Esthétique, 1 Pro Esthétique, T Pro Esthétique, 1 Pro ASSP, T Pro ASSP	Mercredi 02/09/2020	08h30
BTS ESF (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année)	Mercredi 02/09/2020	14h00
FC MAN	Lundi 21/09/2020	08h30

5. **Photos de classes** : Les photos de classes auront lieu le **vendredi 04 septembre 2020 matin**.

6. **Démarches et informations complémentaires** :

	Collège	Lycée
Fournitures	Pour les collégiens (6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers) : afin de faciliter votre rentrée, l'établissement propose un service de commande en ligne avec la livraison à domicile. Pour cela, veuillez-vous connecter sur le site <a href="http://www.cmaliste.fr">www.cmaliste.fr</a> .	La liste de fournitures vous a été envoyée par mail.
Carte de transport	Les demandes sont à faire sur le site <a href="https://transports.hautsdefrance.fr">https://transports.hautsdefrance.fr</a>	
Casier	Des casiers sont mis à disposition pour les collégiens moyennant une location de 5€ qui apparaîtra sur la facture annuelle. La priorité sera donnée aux demi-pensionnaires qui le souhaitent. Merci d'effectuer la demande en répondant au lien doodle ci-après : <a href="https://doodle.com/poll/5uxk4qx7hc7iw9rp">https://doodle.com/poll/5uxk4qx7hc7iw9rp</a>	Des casiers sont prévus et réservés pour les élèves internes et les élèves de la filière Esthétique Cosmétique Parfumerie.
Etude surveillée	Une étude surveillée est proposée de 16h50 à 17h45, les lundis, mardis et jeudis à partir du 07 septembre 2020. L'inscription vaut pour la période (de vacances à vacances). Merci d'effectuer l'inscription via le lien doodle ci-après : <a href="https://doodle.com/poll/sykrhczwshqdc9z">https://doodle.com/poll/sykrhczwshqdc9z</a>	
Carte génération Hauts de France	Pour les élèves de 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers, merci de vous référer à la démarche des lycéens. ⇨	La carte génération Hauts de France permet de financer l'acquisition des manuels scolaires et des équipements professionnels nécessaires à la scolarité. Pour les lycéens des filières générales, technologiques, professionnelles et 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers cette aide atteint <b>100 euros la première année et 55 euros les années suivantes</b> . La demande est à faire sur le site : <a href="https://generation.hautsdefrance.fr">https://generation.hautsdefrance.fr</a> ATTENTION : l'établissement est enregistré sous deux entités (« Lycée Professionnel » et « Lycée Général et Technologique »).
Soutenance de projet	Dans le cadre du DNB, les oraux de soutenance de projet, pour les élèves de 3 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers, auront lieu le mercredi 10 mars 2021 après-midi (examen blanc) et le mercredi 26 mai 2021 après-midi (épreuve DNB).	

7. **Réunions parents-professeurs** :

Section	Réunion de rentrée	1 <sup>ère</sup> rencontre parents-professeurs	2 <sup>ème</sup> rencontre parents-professeurs
		Les rendez-vous sont à fixer en ligne sur Ecoledirecte	
6 <sup>ème</sup>	Mardi 01/09/2020 à 09h00	Jeudi 17/12/2020 à partir de 17h00	Jeudi 25/03/2021 à partir de 17h00
5 <sup>ème</sup>	Lundi 07/09/2020 à 17h15	Lundi 07/12/2020 à partir de 17h00	Mardi 23/03/2021 à partir de 17h00
4 <sup>ème</sup>	Lundi 07/09/2020 à 17h15	Jeudi 17/12/2020 à partir de 17h00	Jeudi 25/03/2021 à partir de 17h00
3 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	Mardi 08/09/2020 à 17h15	Lundi 07/12/2020 à partir de 17h00	Mardi 23/03/2021 à partir de 17h00
1 CAP AEPE	Mardi 01/09/2020 à 15h00	Mardi 15/12/2020 à partir de 17h00	
CAP AEPE en 1 an	Mardi 01/09/2020 à 15h00	Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
T CAP AEPE		Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
1 CAP Esthétique	Mardi 01/09/2020 à 15h00	Mardi 15/12/2020 à partir de 17h00	
CAP Esthétique en 1 an	Mardi 01/09/2020 à 15h00	Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
T CAP Esthétique		Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
2 Pro Esthétique	Mardi 01/09/2020 à 14h00	Mardi 15/12/2020 à partir de 17h00	
1 Pro Esthétique		Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
T Pro Esthétique		Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
2 Pro ASSP	Mardi 01/09/2020 à 14h00	Mardi 15/12/2020 à partir de 17h00	
1 Pro ASSP		Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
T Pro ASSP		Vendredi 04/12/2020 à partir de 17h00	
2 <sup>nde</sup> GT	Jeudi 10/09/2020 à 17h15	Lundi 14/12/2020 à partir de 17h00	Jeudi 18/03/2021 à partir de 17h00
1 <sup>ère</sup> Générale	Jeudi 10/09/2020 à 17h15	Lundi 14/12/2020 à partir de 17h00	Jeudi 18/03/2021 à partir de 17h00
1 <sup>ère</sup> ST2S	Jeudi 10/09/2020 à 17h15	Lundi 14/12/2020 à partir de 17h00	Jeudi 18/03/2021 à partir de 17h00
Ter ST2S	Vendredi 25/09/2020 à 17h15	Lundi 14/12/2020 à partir de 17h00	
Ter Générale	Vendredi 25/09/2020 à 17h15	Lundi 14/12/2020 à partir de 17h00	

### 8. Association de Parents d'élèves (A. P. E. L.) :

L'Assemblée Générale de l'A. P. E. L. (Association de Parents d'élèves) aura lieu le **vendredi 02 octobre 2020 à 17h15** à l'auditorium. Nous comptons sur votre présence.

L'établissement collecte, pour le compte de l'association de parents d'élèves, une cotisation annuelle volontaire de 18 euros portée sur la facture transmise sur EcoleDirecte en septembre. Cette cotisation permet à l'association de parents de soutenir des actions en direction des élèves de l'établissement et de représenter localement et nationalement les parents d'élèves de nos établissements auprès de différentes instances.

Les parents qui ne souhaiteraient pas adhérer à l'association sont invités à régler, dans un premier temps, la totalité de la cotisation à l'établissement puis, **avant le 1<sup>er</sup> novembre 2020**, à réclamer, directement à l'A.P.E.L. le remboursement de cette cotisation par courriel à [apel@st-antoine-ste-sophie.fr](mailto:apel@st-antoine-ste-sophie.fr).

**Si vous souhaitez proposer votre candidature comme membre actif de l'association, veuillez le faire savoir à l'aide du coupon qui sera joint à la convocation de l'Assemblée Générale de l'A. P. E. L.**

### 9. Messe de rentrée :

Afin de célébrer ensemble ce début d'année scolaire, les élèves se rendront à l'église Notre Dame de Lourdes de Bohain pour vivre un temps de prière autour d'une messe de rentrée. Ce temps liturgique est prévu le Mercredi 16 septembre 2020. Tous les parents qui le souhaitent sont les bienvenus. Les élèves qui ne participeront pas à la messe seront impérativement présents dans l'établissement ce jour-là.

**De 08h40 à 10h30 : appel dans les classes et cours habituels**

**10h45 : départ de l'établissement**

**11h00 : messe**

**12h15 : retour dans l'établissement**

Si votre enfant ne participe pas à cette célébration, veuillez envoyer un mail avant le lundi 07/09/2020 à l'adresse suivante [educateurs@st-antoine-ste-sophie.fr](mailto:educateurs@st-antoine-ste-sophie.fr)

### 10. Vacances scolaires :

Vacances de Toussaint	Du vendredi 16 octobre 2020 après la classe au lundi 02 novembre 2020 inclus (Le 02 novembre 2020 sera consacré à une journée pédagogique pour les enseignants).
Vacances de Noël	Du vendredi 18 décembre 2020 après la classe au 03 janvier 2021 inclus.
Vacances d'hiver	Du vendredi 19 février 2021 après la classe au 07 mars 2021 inclus.
Vacances de printemps	Du vendredi 23 avril 2021 après la classe au 09 mai 2021 inclus.
Pont de l'Ascension	Les élèves n'auront pas cours le vendredi 14 mai 2021.
Vacances d'été	Le mardi 06 juillet 2021 après la classe.

L'ensemble scolaire organisera des journées pédagogiques le lundi 02/11/20, le mardi 06/04/2021 et le mercredi 12/05/2021 les élèves n'auront donc pas cours ces jours-là.

### 11. Accueil :

En période scolaire, l'accueil des élèves dans l'établissement est assuré de 08h00 à 16h50. En dehors du cadre de l'internat, aucune surveillance ne peut être assurée avant 08h00 et après 16h50 (sauf étude surveillée). Toutefois, la présence d'un élève dans l'établissement peut être tolérée de 07h00 à 08h00 et de 16h50 à 17h45.

Chaque élève est tenu d'assister à tous les cours prévus dans l'emploi du temps et à toutes les activités auxquelles il s'est inscrit et engagé. L'élève est alors sous la responsabilité de l'ensemble scolaire.

**En raison du plan Vigipirate toujours en vigueur, les attroupements sont interdits aux abords de l'établissement.**

### 12. Outils de communication :

⇒ **Site** : Le site de l'établissement est accessible à l'adresse [www.st-antoine-ste-sophie.fr](http://www.st-antoine-ste-sophie.fr)

⇒ **EcoleDirecte** : les parents peuvent consulter, avec un code d'accès personnel, un certain nombre d'informations en utilisant [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com) : notes, cahier de textes de la classe, absences, sanctions, partie comptable, actualités. Les identifiants et mots de passe restent les mêmes qu'en 2019/2020, les nouveaux parents recevront les paramètres de connexion par mail en septembre.

En revanche, les parents veilleront à communiquer, à l'établissement, une adresse mail valide et à le prévenir en cas de changement.

**ATTENTION** : les élèves et les parents ont des identifiants et des accès différents (exemple : les parents ont accès aux absences, à la partie comptable). Merci de respecter les identifiants et code d'accès qui vous concernent.

### 13. Journée Portes Ouvertes de l'apprentissage : le samedi 29 août 2020 de 09h00 à 13h00.

Vous souhaitez découvrir ce qu'est l'apprentissage, vous êtes tous les bienvenus.

Bonnes vacances et bonne rentrée à tous.